

Énoncé de réaction - Scinque de l'Ouest

Décembre XX, 2015

Nom commun : Scinque de l'Ouest

Nom scientifique : *Plestiodon skiltonianus*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Préoccupante

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification du Scinque de l'Ouest, espèce inscrite à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1 de la Loi) comme préoccupante. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : La répartition canadienne de l'espèce se trouve dans une région densément peuplée de l'intérieur sud de la Colombie-Britannique qui est soumise à un développement intense. Des efforts d'échantillonnage accrus au cours des 10 dernières années ont mené à la découverte de l'espèce dans de nouvelles localités au sein de l'aire de répartition connue. Néanmoins, l'aire de répartition demeure petite, et les activités humaines et les pratiques d'utilisation des terres continuent de menacer les habitats du scinque.

Présence au Canada : Colombie-Britannique

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Activités de conservations en cours : Le plan de gestion du scinque de l'Ouest (*Plestiodon skiltonianus*) au Canada a été affiché comme proposition dans le Registre public des espèces en péril.